

Vignes et patrimoine

1. Du parking, face à la cave, aller à droite, laisser la rue des Ginestes et prendre à droite. Au carrefour, s'engager en face rue des Sallèles. A la deuxième rue à gauche, monter sur 150 m et, à la première fourche, prendre à droite. Au sommet, emprunter à droite la piste passant devant le réservoir d'eau. Longer l'oliveraie et rester sur la piste principale sur 600 m. Au croisement, prendre la route goudronnée à gauche, puis en face aux deux carrefours et suivre 250 m jusqu'à un croisement.

2. 134 m, 31 T 514943 4813839. Au croisement, descendre à gauche sur le chemin bétonné pour rejoindre la départementale. La prendre à droite sur moins de 100 m puis s'engager sur la première piste à gauche entre deux vignes. Rester sur la piste principale jusqu'au chemin goudronné, l'emprunter à gauche sur 100 m puis le quitter pour prendre à droite jusqu'à la croix Montauray.

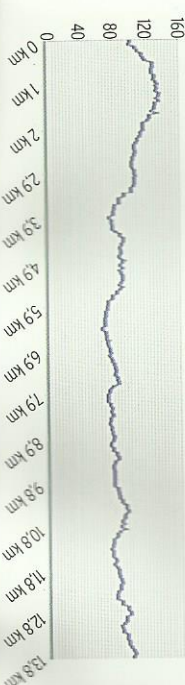
3. 105 m, 31 T 513645 4813677. A la croix, emprunter la route à gauche sur 150 m et descendre le premier sentier caillouteux à droite puis à gauche entre les vignes, en laissant le chemin tout droit passant sous la ligne haute tension. Poursuivre sur 600 m jusqu'à la route. Aller à gauche et rester sur cette route menant au village. La laisser 100 m avant la première maison, avant le pontil au niveau du bosquet d'arbres pour s'engager à droite sur le premier chemin bétonné. Poursuivre jusqu'au croisement.

4. 86 m, 31 T 513755 4812559. Possibilité de faire un aller-retour à droite jusqu'à la chapelle Saint-Fulcran (*aire de pique-nique*) ou continuer tout droit jusqu'à la D 16. Au stop, emprunter en face la piste de terre jusqu'à la route goudronnée, l'emprunter à droite, passer le pont et prendre à gauche vers Puimisson sur 800 m.

5. 83 m, 31 T 514937 4811197. Quitter la route pour emprunter sur la gauche le chemin carrossable. Le suivre sur 650 m puis bifurquer à droite sur le chemin de terre entre les vignes. Après 350 m, rejoindre la départementale, continuer tout droit, puis, après 400 m, prendre la première route goudronnée à gauche. La suivre sur plus de 1,5 km en laissant les 2 routes à gauche.

6. 95 m, 31 T 515829 4812747. Juste avant de rejoindre la route départementale, prendre le chemin de terre à gauche. Le suivre sur 650 m puis prendre à droite la petite route (*chemin de la Gonne*). En sortant du chemin de la Gonne, poursuivre tout droit. Au deuxième stop avant d'atteindre la départementale, remonter à droite vers le centre-ville, puis, à la croix de l'Ariolle, se diriger sur la première à gauche. Remonter dans le lotissement et, à la fin de la rue des Aires Haute, aller à droite. Au carrefour prendre à gauche, puis à droite dans la fourche, et enfin la première à droite au niveau du lotissement. Le traverser, emprunter à droite la rue du Moulin et rallier le parking et la cave coopérative.

Profil de l'altitude en mètres (à titre indicatif)



66 m
+90 m
137 m

DEVIÉE/COMPLÈTE POSITIVE

Trace itinéraire

Parking

Repères chiffres

A voir / Point de vue

Danger

Couleur du balisage à suivre

Flèche indiquant une direction à suivre (gauche ou droite)

Croix indiquant une mauvaise direction

© IGN - 26440T